

**33.—Ventes de détail, 1941, et ventes estimatives, 1942 et 1943, par province et genres de commerce—fin**

Province et genre de commerce	1941	1942	1943	P.c. de changement de 1941 à 1943
	\$'000	\$'000	\$'000	
<b>Groupe des meubles, appareils de ménage, radios—</b>				
Magasins de meubles.....	64,058	64,412	59,909	- 6.5
Appareils de ménage ou radios.....	45,897	42,189	34,407	-25.0
<b>Totaux, groupe des meubles, appareils de ménage et radios.....</b>	<b>118,357</b>	<b>114,686</b>	<b>101,327</b>	<b>-14.4</b>
<b>Groupe des restaurants.....</b>	<b>131,181</b>	<b>157,008</b>	<b>189,056</b>	<b>+44.1</b>
<b>Autres magasins de détail (y compris les magasins de seconde main)—</b>				
Cours à charbon et à bois (marchands de glace).....	102,797	120,619	133,177	+29.6
Pharmacies.....	101,028	115,450	129,420	+28.1
Bijouteries.....	38,454	43,174	49,581	+28.9
Magasins de liqueurs des gouvernements.....	112,835	146,201	146,067	+29.5
<b>Totaux, autres magasins de détail.....</b>	<b>600,263</b>	<b>708,255</b>	<b>753,095</b>	<b>+25.5</b>
<b>Totaux, tous établissements.....</b>	<b>3,440,902</b>	<b>3,632,952</b>	<b>3,753,874</b>	<b>+ 9.1</b>

**Section 7.—La coopération au Canada\***

Un exposé des progrès de l'entreprise coopérative au Canada et de la législation adoptée à ce sujet a paru aux pp. 550-554 de l'Annuaire de 1942 et a été mis à jour aux pp. 548-554 de l'édition de 1943-44.

**Sous-section 1.—Tendances dans le domaine de la coopération en 1943**

Les entreprises commerciales coopératives au Canada jouent un rôle important dans l'écoulement des produits agricoles, l'achat des fournitures de ferme et l'exploitation des magasins coopératifs. L'expansion du logement coopératif au Canada est une nouvelle caractéristique de ce mouvement. Dans plusieurs villes où la rareté des logements est grande, des maisons sont construites en coopérative.

En 1943, des relevés ont été reçus de 1,675 associations coopératives actives dont 853 s'occupent de la vente des produits de la ferme et 1,248 achètent approvisionnements et fournitures pour leurs membres ou exploitent des magasins coopératifs. Cette augmentation du nombre de coopératives qui font l'achat d'approvisionnements pour le compte de leurs membres tient du fait que de nombreuses coopératives de vente s'occupent en même temps de l'achat des fournitures pour leurs membres. Par exemple, une association faisant la vente des fruits peut aussi acheter les engrais et les matières de pulvérisation pour les membres, et une association engagée dans la vente des bestiaux peut aussi acheter les provendes.

Les actionnaires et les membres intéressés financièrement sont au nombre de 585,826 et les clients, au nombre d'environ 608,680. L'actif global, après provision pour mauvaises créances et dépréciation, s'établit à \$187,888,195 dont la valeur comptable des installations et de l'outillage représente \$37,273,480. La part des membres est de \$62,850,226 et comprend un capital social versé de \$13,325,560 et des réserves et surplus de \$49,524,666. C'est une augmentation de \$4,810,155

\* Préparé par A. E. Richards, D.Ph., et Mlle Lucienne Lalonde, Division de l'Economie, Ministère de l'Agriculture, Ottawa.